



## CONSEIL GÉNÉRAL

---

**Commission : ATA**

**Président : Patrick Oberson**

**Rapporteur : Yann Ebener**

### **Rapport d'activité 2025**

---

#### **Sommaire**

- 1) Introduction
- 2) Composition et organisation
- 3) Séances tenues
- 4) Dossier traité
- 5) Conclusion

#### **1. Introduction**

L'année 2025 marque le début de la nouvelle législature de la Commission ATA. Les travaux se sont concentrés principalement sur l'organisation interne de la commission ainsi que sur un dossier transmis en urgence par le Bureau du Conseil Général. En dehors de celui-ci, aucun autre sujet n'a été soumis à la commission durant cette période.

#### **2. Composition et organisation**

##### **2.1. Installation de la commission**

Lors de la séance constitutive du 20 février 2025, la commission a officiellement été installée.

Les élections internes se sont déroulées comme suit :

- Vice-présidente : Laura Zermatten (élue à l'unanimité) ;
- Rapporteur : Yann Ebener (élu à l'unanimité) ;
- Rapporteur suppléant : Valentin Fürst.

## **2.2. Changement de composition en cours d'année**

En cours d'année, la commission a enregistré la démission d'un membre permanent.

En conséquence :

- Céline Agosti, auparavant suppléante, devient membre permanente ;
- Giovanni Brunetti rejoint la commission en tant que nouveau suppléant.

## **3. Séances tenues**

### **3.1. Séance du 20 février 2025 (séance constitutive)**

Nous relevons les points suivants :

- Accueil et présentation des membres et suppléants ;
- Présentation des rôles de la commission par Thomas Birbaum ;
- Election du bureau interne (vice-présidence et rapporteur) ;
- Fixation de la séance suivante.

### **3.2. Séance du 24 mars 2025 (analyse du mandat Chablais Agglo)**

Nous relevons les points suivants :

- Examen du mandat transmis par le Bureau du Conseil Général concernant la consultation « Chablais Agglo 5e génération » ;
- Discussion concernant les délais de réponse très courts (réponse requise pour le 3 avril 2025), la capacité de la commission à analyser un dossier de 700 pages ainsi que les enjeux institutionnels liés à la prise de position indépendante.

### **3.3. Remarque**

En dehors du dossier Chablais Agglo, aucun autre mandat, demande ou dossier n'a été transmis à la commission durant la période couverte.

#### **4. Dossier traité**

##### **4.1. Mandat concernant la consultation « Chablais Agglo – 5<sup>e</sup> génération »**

Les débats ont mis en avant les points suivants :

- Incompatibilité entre le délai fixé et une analyse approfondie ;
- Les interrogations sur le rôle attendu de la commission dans une procédure impliquant également la Municipalité ;
- La volonté de préserver la qualité du travail rendu.

##### **Décision de la commission :**

Un vote formel a été organisé. Le mandat a été décliné (6 voix contre / 2 voix pour).

La commission a donc décidé de ne pas rendre de préavis sur cette consultation.

#### **5. Conclusion**

L'activité de la commission en 2025 s'est concentrée sur son installation et sur un unique dossier majeur : la consultation Chablais Agglo.

Le refus du mandat, motivé par le souci de garantir un travail sérieux et réaliste, reflète la volonté de la commission de préserver la qualité et la crédibilité de ses préavis.

La commission reste en attente des prochains dossiers d'aménagement du territoire qui lui seront transmis et demeure prête à les traiter avec rigueur.

Collombey, le 01.12.2025

Le Président :

Patrick Oberson



Le Rapporteur :

Yann Ebener

